



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



D-2018-151

Publication le 21 DEC. 2018

L'an **deux mille dix-huit**, le **dix-huit décembre**, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2018

Etaient présents : Mme BONNICEL, Mr FRIAUD, Mme LACOUR, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. SAGET, Mme LAROCHE, Mme DUCOURTIOUX, Mme THOMAS, Mme DUBOIS, Mme ROBIN-CHAUVOT, M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme POIRIER, M. MORAND, M. COIGNET, M. GAUTHERON, M. KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRAILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, Mr LECHER.

Avaient donné procuration : M. DAMBRINE à Mme BONNICEL, M. FICHOT à Mr FRIAUD, Mme VATAN à Mr MARCONNET à partir de 20 h, Mme MARCEL à Mme DUCOURTIOUX, M. GUERIN à M. MORAND.

Monsieur FRIAUD a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : MEDIATHEQUE MUNICIPALE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE GERARD PHILIPPE

Madame le Maire expose que dans le cadre du projet culturel et scientifique initié pour la mise en oeuvre de la nouvelle médiathèque municipale, la collectivité va mettre à disposition de cette dernière, la grande salle du Centre Gérard Philipe (430 m²), sous la forme d'espaces modulés et tenant compte du calendrier des manifestations qui y seront programmées.

Cette mise à disposition approuvée par la DRAC, s'effectuera par le biais d'une convention et devra notamment permettre d'organiser les heures du conte, les accueils de classe et du Relais Assistantes Maternelles, les spectacles des P'tits mots z'arts, des ateliers, des conférences ainsi que des projections régulières.

Une partie des collections de la ludothèque et des expositions y seront également présentées.

Mairie
54 avenue Louis Fouchère
BP 90121

58641 Varennes-Vauzelles

tél : 03.86.57.17.49

fax : 03.86.57.17.49

mairie@ville-varennes-vauzelles.fr

- selon un planning annuel, (réévalué et confirmé chaque trimestre), établi en concertation avec la Direction de la Culture et en lien avec la programmation culturelle de la ville.

- selon les créneaux suivants :

- deux samedis matins par mois minimum,
- les mercredis,
- plus 10 autres jours ou soirées en moyenne/ mois.

Des aménagements mobiles, spécifiques pour la médiathèque y seront installés.

Ils seront stockés dans la médiathèque lorsque la salle sera occupée par un spectacle, ou toute autre manifestation.

Des claustras permettront de délimiter l'espace pendant son utilisation par la médiathèque.

Ce dossier a été présenté en commission culture du 29 Novembre dernier.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la convention de mise à disposition à intervenir avec la médiathèque et d'autoriser Madame le Maire à la signer.

Adopté après un vote à bulletin secret **par 14 voix pour**, 12 contre et 3 abstentions.


Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Varenes-Vauzelles, le 19 Décembre 2018

Le Maire,



Isabelle BONNICEL

